



Flash informations Pour les habitants de Molandier

décembre 2024

Le mot du Maire

Les événements de Valence nous rappellent que la nature est parfois cruelle. Dans cette partie de l'Espagne, des pluies diluviennes et des inondations ont causé de nombreux morts et des dégâts matériels considérables.

Sans aucune mesure, en juillet 2018 la commune de Molandier avait connu une pluie extrême qui avait fait ruisseler des quantités d'eau importantes dans le village au niveau de l'avenue de Beaupuy (jusqu'à 80 cm d'eau) causant inondations et dégâts sur certaines habitations.

Les risques naturels majeurs (inondation, feu, ...) sont des réalités que les habitants et les pouvoirs publics doivent prendre en compte. Afin de limiter leurs effets, nous devons, les connaître, si possible les anticiper et organiser la protection et l'alerte.

La commune à son échelle œuvre dans ce sens en adoptant un plan communal de sauvegarde (celui de la commune date de juin 2013, il devra faire l'objet d'une réactualisation) et en réalisant en 2024 le schéma de défense contre les incendies.

J'invite les habitants à consulter Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi>) ou le site de la commune <https://mairie-molandier.fr/amenagement-du-territoire/dossier-des-risques-majeurs> qui indiquent les risques majeurs recensés sur la commune.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Le Maire, Olivier JULLIN

Informations de la mairie

Réception du microtracteur

La commune vient de s'équiper d'un nouveau microtracteur en remplacement de celui que nous avions. Unique véhicule de la commune, de même puissance que l'ancien, il est équipé d'une cabine permettant de meilleures conditions de travail pour l'utilisateur, notamment lors de longs déplacements.

Cette dépense, prévue au budget, était nécessaire en raison de l'état vieillissant de l'ancien tracteur.



La mise en place de l'adressage se poursuit sur le terrain. Pour cette opération notre employé communal, Tifaine, est secondé par l'autoentrepreneur Mr Guichou. L'objectif est de mettre tous les panneaux de voies, de lieux dits et numéros qui n'existent pas matériellement sur le terrain avant la fin de l'année.

Les composteurs sont enfin là! Aussitôt arrivés, aussitôt en place comme en témoignent les photos envoyées par des molandierais :



Il a fallu quand même sortir la visseuse et les monter! Un peu d'effort tout de même, après la longue attente depuis avril dernier (cf flash infos d'avril 2024)! L'essentiel est là, les composteurs ont trouvé leur place rapidement dans les habitudes des 14 molandierais qui, sont satisfaits de leur acquisition auprès du SMICTOM ouest audois, au prix de 20 euros.

Composter c'est facile et qui plus est lorsque tout est expliqué sur le seau qui accompagne le composteur :

Le compostage est essentiel et doit devenir une habitude pour réduire nos déchets, produire un engrais 100% naturel et préserver notre planète.



Sapeurs Pompiers – Centre de Belpech-

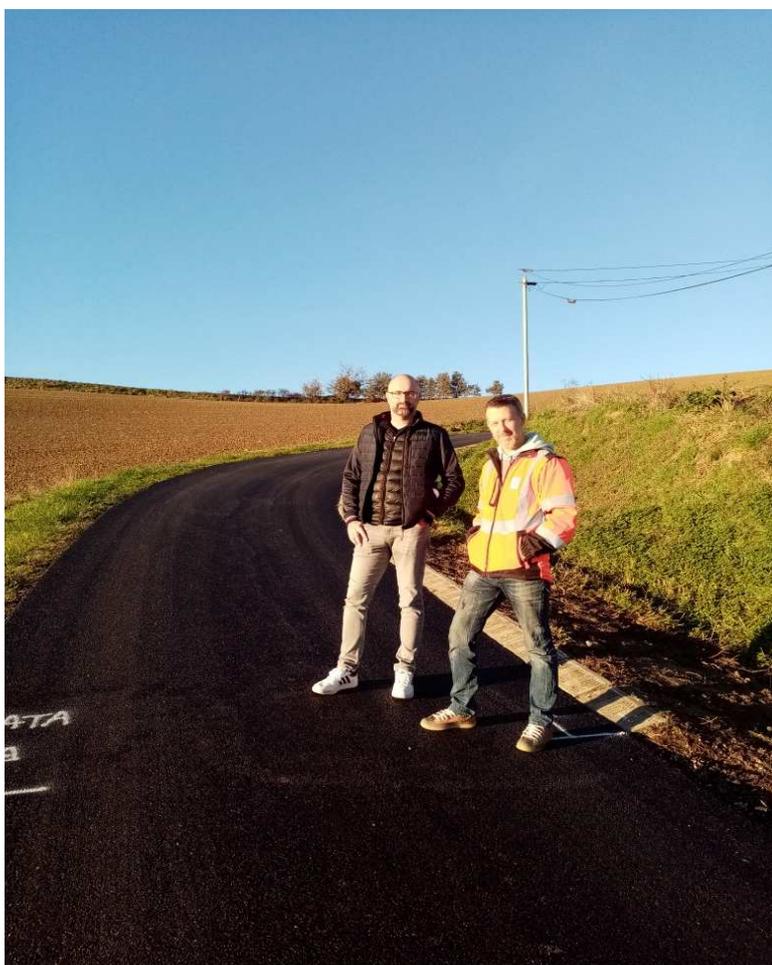
Le 30 novembre 2024, le maire a assisté à la commémoration de la Sainte Barbe et aux remises de galons au centre de secours de Belpech. Une manière pour notre commune de rendre hommage à tous les pompiers qui œuvrent pour notre population. L'occasion aussi de féliciter Aurélien ENJALBAL, habitant de Molandier, pour son engagement volontaire au sein des sapeurs pompiers de Belpech.



Travaux de voirie – photos ci-dessous

Comme prévu au budget voirie de la CCPLM en 2024, les travaux sont en cours sur le chemin de la Piouzello à l'ouest de notre commune.

Au programme, renforcement de la chaussée et goudronnage pour un montant de 26 721 € HT. Ci-dessous des photos des parties terminées.



Dates à retenir

Fermeture de la mairie : pour les vacances de fin d'année le secrétariat de mairie sera fermé du 23 décembre 2024 au 6 janvier 2025.

Vœux 2025 du maire et du conseil municipal : ils auront lieu le vendredi 10 janvier à 19 heures dans la salle des fêtes Jean Foulquier.

Révision du SCOT sur notre territoire : une réunion publique est organisée le 10 décembre de 21h00 à 22h30 en salle du conseil communautaire de la CCCLA à Castelnaudary. A destination de tous les habitants du Pays Lauragais, elle permettra d'initier la révision du SCOT (Schéma.....) sur la base d'un diagnostic partagé et des enjeux prioritaires à prendre en compte pour construire un Lauragais robuste.

Vie des associations de la commune

Comité des fêtes, le mot du président

Votre participation aux diverses manifestations organisées par le Comité des Fêtes nous motive et nous fait avancer.

Après plusieurs démarches auprès de la Préfecture via la Mairie de Molandier et grâce à l'obtention d'un permis d'exploitation de débit de boissons, nous avons enfin notre licence III (vente d'alcool de moins de 18°).

Récemment nous avons eu une belle opportunité d'achat d'un podium de 36 m2 et nous n'avons pas hésité sur cet investissement car nous devons l'emprunter aux villages voisins depuis la restauration de la halle (en 20...).

Avec ces nouveaux moyens nous ne pouvons qu'être optimistes sur les projets du Comité des Fêtes et de son bar associatif.

Nous clôturons l'année par le Téléthon le 8 décembre et par le Noël des enfants le 21 décembre avec un nouveau spectacle de marionnettes « on a volé le Père Noël » qui sera gratuit pour tous les enfants et adultes sans limite d'âge !

Yvon GREGOIRE

En 2025, rejoignez le comité des fêtes une équipe sympa dynamique et enthousiaste